

MAJOR

VALD'ARAN
PYRENEES

BY UTMB®

RÈGLEMENT 2024

MEET YOUR
EXTRAORDINARY

UTMB®
WORLD SERIES



REGLEMENT VAL D'ARAN BY UTMB®

EDITION 2024 – DU 3 AU 7 JUILLET 2024

ORGANISATION

L'Associació Esportiva TRAIL RUNNERS ARAN organise l'événement sportif "Val d'Aran by UTMB®" avec l'assistance technique et opérationnelle du groupe UTMB IBERIA S.L. et avec le soutien du Conselh Generau d'Aran et des communes.

ACCEPTATION DU REGLEMENT ET DE L'ETHIQUE DE LA COURSE

La participation aux épreuves d'UTMB® implique l'acceptation expresse et sans réserve du présent règlement, de ses annexes, de l'éthique de l'événement et de toute consigne adressée par l'organisateur aux participants.

DEFINITION DES EPREUVES

Val d'Aran by UTMB® est un événement dans lequel différentes épreuves sont proposées en pleine nature, en empruntant les sentiers de grande randonnée du Val d'Aran. Chaque épreuve se déroule en une seule étape, à allure libre, en un temps limité.

CATÉGORIE 100M

- La VDA : Torn dera Val d'Aran (Tour du Val d'Aran)



Épreuve circulaire d'environ 163 km avec 10.000 mètres de dénivelé positif, au départ de Vielha, en semi-autonomie, et en 48 heures maximum.

CATÉGORIE 100K



- La **CDH**: Camins d'Hèr (Sentiers du fer)

Environ 110 km pour environ 6.400 mètres de dénivelé positif, au départ de Lès, en semi-autonomie, et en 28 heures maximum.

CATÉGORIE 50K



- La **PDA**: Peades d'Aigua (Traces d'eau)

Environ 55 km pour environ 3.300 mètres de dénivelé positif, au départ de Salardú, en semi-autonomie, et en 14 heures maximum.

- La **EXP**: Experiència d'Aran

Environ 32 km avec environ 2 100 mètres de dénivelé positif, au départ de Vielha, en semi-autonomie, et en 7 heures et 15 minutes maximum.

CATÉGORIE 20K



- La **SKY**:

Environ 15 km avec environ 850 mètres de dénivelé positif, une course circulaire autour du Pla de Beret, en semi-autonomie, et en 4 heures maximum. Deux catégories. **SKY Promesas**, ouvert aux coureurs âgés de 16 à 19 ans. **SKY Master**, ouvert aux coureurs âgés de 20 ans et plus.

ENGAGEMENT DES COUREURS

Pour participer aux épreuves de Val d'Aran by UTMB®, en particulier à la VDA et à la CDH, mais aussi dans toutes les autres courses, il est indispensable :

- D'être pleinement conscient de la longueur et de la spécificité de l'épreuve et d'être parfaitement préparé pour cela.
- D'avoir acquis, préalablement à la course, une réelle capacité d'autonomie personnelle en montagne permettant de gérer les problèmes induits par ce type d'épreuve, et notamment :
 - Savoir affronter sans aide extérieure des conditions climatiques pouvant être très difficiles du fait de l'altitude (nuit, vent, froid, brouillard, pluie ou neige).

- Savoir gérer, y compris si on est isolé, les problèmes physiques ou mentaux découlant d'une grande fatigue, les problèmes digestifs, les douleurs musculaires ou articulaires, les petites blessures...
 - D'être pleinement conscient que le rôle de l'organisation n'est pas d'aider un coureur à gérer ses problèmes.
 - D'être pleinement conscient que pour une telle activité en montagne la sécurité dépend en premier lieu de la capacité du coureur à s'adapter aux problèmes rencontrés ou prévisibles.
- D'informer et sensibiliser ses accompagnants sur le respect des lieux, des personnes et du règlement de la course.

SEMI-AUTONOMIE

Le principe de course individuelle en **semi-autonomie** est la règle. Les épreuves de Val d'Aran by UTMB® se déroulent en une seule étape, à allure libre, dans le délai imparti par les barrières horaires spécifiques à chaque épreuve. La semi-autonomie est définie comme étant la capacité à être autonome entre deux points de ravitaillements, aussi bien sur le plan alimentaire que de celui de l'équipement vestimentaire et de sécurité, permettant notamment de s'adapter aux problèmes rencontrés ou prévisibles (mauvais temps, problèmes physiques, blessure...).

Ce principe implique en particulier les règles suivantes :

1. Chaque coureur doit avoir avec lui pendant toute la durée de la course la totalité de son matériel obligatoire. Il transporte ce matériel dans un sac (ou similaire) non échangeable sur le parcours. À tout moment de la course, des commissaires de course pourront vérifier le sac et son contenu. Le coureur a l'obligation de se soumettre à ces contrôles avec cordialité, sous peine d'exclusion de la course.
2. Les postes de ravitaillement sont approvisionnés en boissons et nourritures à consommer sur place. L'organisation ne fournit que de l'eau ou de la boisson énergétique pour le remplissage des bidons ou poches à eau. Le coureur doit veiller à disposer, au départ de chaque poste de ravitaillement, de la quantité de boisson et d'aliments qui lui est nécessaire pour rallier le point de ravitaillement suivant.

Pour les plus lents, les sections les plus longues sans ravitaillement durent plus de 4h sur la VDA et la CDH.

3. Pour la VDA et la CDH, une assistance personnelle est tolérée exclusivement sur certains points de ravitaillement (*), dans la zone spécifiquement réservée à cet usage et à l'appréciation du chef de poste. Cette assistance ne peut être assurée que par une seule personne, sans

matériel spécifique autre qu'un sac d'un volume maximum de 30 litres. L'assistance fournie par une équipe de professionnels, ou tout professionnel médical ou paramédical, est strictement interdite. Seuls sont autorisés les petits traitements et massages contre les écorchures/plaies qui peuvent être effectués avec le coureur assis sur une chaise, sans qu'il soit nécessaire de s'allonger à cette fin.

Le reste du poste de ravitaillement est strictement réservé aux coureurs. Aucune assistance n'est permise, en aucun point du parcours, durant la PDA, EXP ou SKY.

4. Il est interdit de se faire accompagner ou d'accepter d'être accompagné pendant tout ou partie de la course par une personne non inscrite, hors des zones de tolérance clairement signalées à proximité des postes de ravitaillement. Les participants ne sont pas autorisés à courir avec un chien ou tout autre animal, y compris les animaux guides.

5. Un participant qui accepte d'être accompagné, en dehors des zones expressément désignées, contrevient au principe de semi-autonomie. Les commissaires de course témoins d'irrégularités sont habilités à pénaliser les participants afin de garantir l'esprit des épreuves de trail-running.

(*) L'assistance personnelle est tolérée sur les ravitaillements suivants :

VDA: Bossòst, Beret, Arties

CDH: Beret, Arties.

L'assistance est interdite sur les autres postes de ravitaillement ainsi qu'en tout autre point du parcours.

PDA, EXP et SKY : aucune assistance n'est permise, en aucun point du parcours.

RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

En s'inscrivant à l'une des courses d'UTMB®, les participants s'engagent à respecter l'environnement et les espaces naturels traversés. En particulier :

- Il est strictement interdit de laisser des déchets (contenants de gel, papier, déchets organiques, emballages plastiques...) sur le parcours. Des poubelles sont disponibles à chaque poste de ravitaillement et il est obligatoire de les utiliser. Les commissaires de course effectueront des contrôles au long du parcours.
- Tous les participants doivent conserver leurs déchets et emballages jusqu'à ce qu'ils puissent les jeter dans les poubelles prévues à cet effet

aux postes de ravitaillement. Les organisateurs conseillent aux coureurs de prendre un sac pour transporter leurs déchets jusqu'aux prochains points de ravitaillement. Des sacs en plastique pour récupérer le papier toilette sont fournis avec le dossard. Ils doivent être utilisés après une "urgence au bord du sentier".

- Il est obligatoire de suivre les sentiers balisés, sans prendre de raccourcis. Laisser une trace provoque une érosion dommageable du site.
- La vaisselle jetable (couverts, tasses, bols) ne sera pas distribuée aux points de ravitaillement. Ceci afin de réduire la consommation de plastique par les coureurs ainsi que par les volontaires d'UTMB®. Nous vous invitons donc à apporter vos propres couverts et votre assiette si vous souhaitez consommer des aliments chauds dans un point de ravitaillement.

EQUIPEMENT ET MATERIEL OBLIGATOIRE

Pour des raisons visant à assurer la sécurité et le bon déroulement de chaque épreuve, chaque participant doit avoir à sa disposition la liste complète du matériel obligatoire détaillée ci-dessous, et emporter avec lui tout le matériel, en usage ou non, pendant la course.

Des contrôles systématiques et/ou aléatoires seront effectués pendant la course. Une pénalité ou une disqualification sera appliquée aux coureurs ne portant pas tout le matériel obligatoire (voir PÉNALITÉS).

Il est important de noter que le matériel imposé par l'organisation est un **minimum vital que chaque trailer doit adapter en fonction de ses propres capacités**. En particulier, **il ne faut pas choisir les vêtements les plus légers possibles afin de gagner quelques grammes, mais préférer des vêtements qui permettent réellement une bonne protection en montagne contre le froid, le vent et la neige, et donc une meilleure sécurité et de meilleures performances**.

Il est essentiel d'emballer tout ce matériel de manière qu'il soit protégé de la pluie et de la neige et qu'il ne soit pas mouillé lorsqu'il doit être utilisé (par exemple, en utilisant des sacs en plastique imperméables).

MATERIEL OBLIGATOIRE VDA ET CDH

- Chaussures fermées adaptées au trail.
- Sac à dos ou similaire destiné à transporter le matériel obligatoire pendant la course.
- Téléphone mobile (smartphone OBLIGATOIRE) : le coureur doit être joignable à tout moment avant, pendant et après la course :
 - Téléphone portable utilisable en Espagne et en France (inclure les numéros de sécurité de l'organisation dans les contacts, garder le

téléphone allumé, ne pas cacher le numéro, et ne pas oublier de démarrer la course avec une batterie pleine).

- Garder son téléphone allumé, le mode avion est interdit et susceptible d'être pénalisé avec une disqualification.

- Application Livetrail installée et connectée.

- Une batterie externe est fortement conseillée.

- Gobelet personnel 15cl minimum (bidons ou flasques avec bouchon non acceptés).
- Réserve d'eau minimum de 1,5l. A la sortie de certains ravitaillements, il sera obligatoire de repartir avec 1,5l de boisson, selon le tronçon à parcourir ou les conditions météo.
- 2 lampes en bon état de marche avec piles ou batterie de rechange pour chaque lampe. Recommandation : 200 lumens ou plus pour la lampe principale.
- Sac de bivouac thermique.
- Sifflet.
- Réserve alimentaire. Recommandation : 800kcal (2gels + 2 barres énergétiques de 65g chacune).
- Veste avec capuche permettant de supporter le mauvais temps en montagne et fabriquée avec une membrane imperméable minimum 10 000 Schmerber et respirante (RET recommandé inférieur à 13). La veste doit impérativement comporter une capuche intégrée ou attachée à la veste avec un système prévu d'origine par le fabricant. Les coutures doivent être soudées. La veste ne doit pas avoir des parties composées d'un tissu non imperméable, mais les aérations ménagées par le fabricant (sous les bras, dans le dos), dès lors qu'elles ne nuisent pas de manière évidente à l'imperméabilité, sont acceptées. Il est de la responsabilité du coureur de juger, sur ces critères, si sa veste est adaptée au règlement et donc au mauvais temps en montagne, mais, lors d'un contrôle, l'appréciation du responsable du contrôle ou du commissaire de course l'emportera.
- Pantalon ou collant de course à jambes longues ou combinaison d'un collant et de chaussettes couvrant entièrement la jambe.
- Pantalon imperméable.
- Casquette ou bandana ou vêtement qui couvre la tête.
- Gants chauds et imperméables.
- Seconde couche chaude supplémentaire : un vêtement seconde couche chaud à manches longues (coton exclu) d'un poids de 180g au minimum (homme, taille M). OU la combinaison d'un sous-vêtement chaud à manches longues (première ou seconde couche, coton exclu) d'un poids de 110g au minimum (homme, taille M) et d'une veste coupe-vent* avec une protection déperlante durable (DWR protection).

**La veste coupe-vent ne remplace pas la veste obligatoire imperméable avec capuche, et vice versa.*

Tous les vêtements doivent être à la taille du participant et ne pas avoir été modifiés après avoir quitté l'usine.

Tout le matériel sera transporté dans un sac à dos ou similaire qui ne pourra pas être changé pendant le cours.

Tout le matériel sera correctement emballé pour éviter qu'il ne soit mouillé à l'intérieur du sac à dos en cas de pluie.

Autre matériel conseillé (liste non exhaustive) :

- Vêtements chauds de rechange indispensables en cas de temps froid et pluvieux ou en cas de blessure.
- Bâtons en cas de pluie ou de neige pour votre sécurité sur terrains gras.
- Pastilles de purification d'eau ou bidons avec filtre purificateur d'eau.
- Assiettes et ustensiles pour manger. Aux postes de ravitaillement, aucun matériel n'est fourni pour pouvoir manger.
- Vaseline ou crème anti-échauffement.
- Protection solaire.
- Montre GPS.
- Bande élastique adhésive pour réaliser un bandage ou un strapping (min. 100 cm x 6 cm).
- Couteau ou ciseaux permettant de découper la bande élastique adhésive.
- Nécessaire de couture...

Si vous choisissez de prendre des bâtons, c'est pour toute la durée de la course. Il est interdit de partir sans bâtons et d'en récupérer en cours de route. L'utilisation de bâtons peut être interdite dans certaines zones de l'itinéraire pour des raisons de sécurité ou d'environnement. Dans ce cas, des panneaux spécifiques le long de l'itinéraire l'indiqueront. Aucun bâton ne sera admis dans les sacs d'allègement.

Musique : il est permis d'écouter de la musique à l'aide d'écouteurs uniquement, à condition de pouvoir le faire en toute sécurité. Les écouteurs DOIVENT être retirés lorsque vous traversez une route, lorsque vous vous approchez d'un point de contrôle et que vous vous y trouvez, ainsi que lorsque vous vous approchez d'un membre de l'équipe de sécurité et que vous le dépassez.

MATERIEL OBLIGATOIRE PDA

- Chaussures fermées adaptées au trail.

- Sac à dos ou similaire destiné à transporter le matériel obligatoire pendant la course.
- Téléphone mobile (smartphone OBLIGATOIRE) : le coureur doit être joignable à tout moment avant, pendant et après la course :
 - Téléphone portable utilisable en Espagne (inclure les numéros de sécurité de l'organisation dans les contacts, garder le téléphone allumé, ne pas cacher le numéro, et ne pas oublier de démarrer la course avec une batterie pleine).
 - Garder son téléphone allumé, le mode avion est interdit et susceptible d'être pénalisé avec une disqualification.
 - Application Livetrail installée et connectée.
 - Une batterie externe est fortement conseillée.
- Gobelet personnel 15cl minimum (bidons ou flasques avec bouchon non acceptés).
- Réserve d'eau minimum 1 litre.
- 1 lampe en bon état de marche avec piles ou batterie de rechange. Recommandation : 200 lumens ou plus.
- Couverture de survie de 1,40m x 2m minimum.
- Sifflet.
- Réserve alimentaire. Recommandation : 800kcal (2 gels + 2 barres énergétiques).
- Veste avec capuche permettant de supporter le mauvais temps en montagne et fabriquée avec une membrane imperméable minimum 10 000 Schmerber et respirante (RET recommandé inférieur à 13). La veste doit impérativement comporter une capuche intégrée ou attachée à la veste avec un système prévu d'origine par le fabricant. Les coutures doivent être soudées. La veste ne doit pas avoir des parties composées d'un tissu non imperméable, mais les aérations ménagées par le fabricant (sous les bras, dans le dos), dès lors qu'elles ne nuisent pas de manière évidente à l'imperméabilité, sont acceptées. Il est de la responsabilité du coureur de juger, sur ces critères, si sa veste est adaptée au règlement et donc au mauvais temps en montagne, mais, lors d'un contrôle, l'appréciation du responsable du contrôle ou du commissaire de course l'emportera.
- Sur-pantalon imperméable.
- Bonnet ou bandana ou vêtement pour couvrir la tête.
- Gants chauds et imperméables.
- Seconde couche chaude additionnelle : un vêtement seconde couche chaud à manches longues (coton exclu) d'un poids de 180g au minimum

(homme, taille M). OU la combinaison d'un sous-vêtement chaud à manches longues (première ou seconde couche, coton exclu) d'un poids de 110g au minimum (homme, taille M) et d'une veste coupe-vent* avec une protection déperlante durable (DWR protection).

*La veste coupe-vent ne remplace pas la veste obligatoire imperméable avec capuche, et vice versa.

- Pantalon ou collant de course à jambes longues OU combinaison d'un collant et de chaussettes couvrant entièrement la jambe.

Tous les vêtements doivent être à la taille du concurrent et sans modification après la sortie d'usine.

Vous transportez ce matériel dans un sac non échangeable sur le parcours.

Autre matériel conseillé (liste non exhaustive) :

- Vêtements chauds de rechange indispensables en cas de temps froid et pluvieux ou en cas de blessure.
- Assiettes et ustensiles pour manger. Aux postes de ravitaillement, aucun matériel n'est fourni pour pouvoir manger.
- Pastilles de purification d'eau ou bidons avec filtre purificateur d'eau.
- Bâtons en cas de pluie ou de neige pour votre sécurité sur terrains gras.
- Vaseline ou crème anti-échauffement.
- Bande élastique adhésive pour réaliser un bandage ou un strapping (min. 100 cm x 6 cm).
- Montre GPS.
- Protection solaire.
- Couteau ou ciseaux permettant de découper la bande élastique adhésive.
- Nécessaire de couture...

Si vous choisissez de prendre des bâtons, c'est pour toute la durée de la course. Il est interdit de partir sans bâtons et d'en récupérer en cours de route. L'utilisation de bâtons peut être interdite dans certaines zones de l'itinéraire pour des raisons de sécurité ou d'environnement. Dans ce cas, des panneaux spécifiques le long de l'itinéraire l'indiqueront. Aucun bâton ne sera admis dans les sacs d'allègement.

Musique : il est permis d'écouter de la musique à l'aide d'écouteurs uniquement, à condition de pouvoir le faire en toute sécurité. Les écouteurs DOIVENT être retirés lorsque vous traversez une route, lorsque vous vous approchez d'un point de contrôle et que vous vous y trouvez, ainsi que lorsque vous vous approchez d'un membre de l'équipe de sécurité et que vous le dépassez.

MATERIEL OBLIGATOIRE EXP ET SKY

- Chaussures fermées adaptées au trail.
- Sac à dos ou similaire destiné à transporter le matériel obligatoire pendant la course.
- Téléphone mobile (smartphone OBLIGATOIRE) : le coureur doit être joignable à tout moment avant, pendant et après la course :
 - Téléphone portable utilisable en Espagne et en France (inclure les numéros de sécurité de l'organisation dans les contacts, garder le téléphone allumé, ne pas cacher le numéro, et ne pas oublier de démarrer la course avec une batterie pleine).
 - Garder son téléphone allumé, le mode avion est interdit et susceptible d'être pénalisé avec une disqualification.
 - Application Livetrail installée et connectée.
- Gobelet personnel 15cl minimum (bidons ou flasques avec bouchon non acceptés).
- Réserve d'eau minimum 1 litre.
- Couverture de survie de 1,40m x 2m minimum.
- Sifflet.
- Veste avec capuche permettant de supporter le mauvais temps en montagne et fabriquée avec une membrane imperméable minimum 10 000 Schmerber et respirante (RET recommandé inférieur à 13). La veste doit impérativement comporter une capuche intégrée ou attachée à la veste avec un système prévu d'origine par le fabricant. Les coutures doivent être soudées. La veste ne doit pas avoir des parties composées d'un tissu non imperméable, mais les aérations ménagées par le fabricant (sous les bras, dans le dos), dès lors qu'elles ne nuisent pas de manière évidente à l'imperméabilité, sont acceptées. Il est de la responsabilité du coureur de juger, sur ces critères, si sa veste est adaptée au règlement et donc au mauvais temps en montagne, mais, lors d'un contrôle, l'appréciation du responsable du contrôle ou du commissaire de course l'emportera.

Tous les vêtements doivent être à la taille du concurrent et sans modification après la sortie d'usine.

Tout le matériel sera transporté dans un sac à dos ou similaire qui ne pourra pas être changé en cours de route.

Autre matériel conseillé (liste non exhaustive) :

- Vêtements chauds de rechange indispensables en cas de temps froid et pluvieux ou en cas de blessure.

- Bâtons en cas de pluie ou de neige pour votre sécurité sur terrains gras.
- Vaseline ou crème anti-échauffement.
- Montre GPS.

Si vous choisissez de prendre des bâtons, c'est pour toute la durée de la course. Il est interdit de partir sans bâtons et d'en récupérer en cours de route. **L'utilisation de bâtons peut être interdite dans certaines zones de l'itinéraire pour des raisons de sécurité ou d'environnement. Dans ce cas, des panneaux spécifiques le long de l'itinéraire l'indiqueront. Aucun bâton ne sera admis dans les sacs d'allégement.**

Musique : il est permis d'écouter de la musique à l'aide d'écouteurs uniquement, à condition de pouvoir le faire en toute sécurité. Les écouteurs DOIVENT être retirés lorsque vous traversez une route, lorsque vous vous approchez d'un point de contrôle et que vous vous y trouvez, ainsi que lorsque vous vous approchez d'un membre de l'équipe de sécurité et que vous le dépassez.

CONTRÔLE ANTIDOPAGE

Tout concurrent peut être soumis à un contrôle antidopage avant, pendant, ou à la fin de l'épreuve. En cas de refus ou d'abstention, l'athlète sera sanctionné de la même manière que s'il avait été reconnu coupable de dopage.

DOSSARDS

Chaque dossard est remis individuellement à chaque coureur sur présentation :

- **D'une pièce d'identité ou passeport avec photo.**

Le dossard doit être porté sur la poitrine ou le ventre et doit être visible en permanence et en totalité pendant toute la course. Il doit donc être toujours positionné au-dessus de tout vêtement et ne peut en aucun cas être fixé sur le sac ou une jambe. Le nom et le logo des partenaires ne doivent être ni modifiés, ni cachés. Le dossard est le laissez-passer nécessaire pour accéder aux navettes, bus, postes de ravitaillement, aux infirmeries, salles de repos, douches, aires de dépôt ou récupération des sacs... Sauf en cas de refus d'obtempérer à une décision prise par un responsable de la course, le dossard n'est jamais retiré mais en cas d'abandon il est désactivé.

SACS DE VIE

VDA: au moment de la remise du dossard, chaque participant reçoit 3 sacs de 30 litres. Après les avoir remplis avec les vêtements et outils que le coureur considère, il les déposera à un endroit proche du départ. L'un des sacs sera transféré par l'organisation au ravitaillement de Bossòst autre au ravitaillement de Beret, et l'autre au ravitaillement d'Arties. Lorsque le coureur arrivera aux dites ravitaillements, il pourra retirer le sac. Lorsque le coureur quitte le ravitaillement, le coureur en personne devra déposer le sac dans la zone indiquée à cet effet. L'organisation retournera le sac à Vielha.

CDH: au moment de la remise du dossard, chaque participant reçoit 2 sacs de 30 litres. Après l'avoir rempli avec les vêtements et outils que le coureur considère, il le déposera à un endroit proche du départ. Le sac sera transféré par l'organisation au ravitaillement de Beret, et l'autre au ravitaillement d'Arties. Lorsque le coureur atteint le ravitaillement, il peut retirer le sac. Lorsqu'il quitte le ravitaillement, le coureur en personne devra déposer le sac dans la zone indiquée à cet effet. L'organisation retournera le sac à Vielha.

PDA: au moment de la remise du dossard, chaque participant reçoit 1 sac de 30 litres. Après l'avoir rempli avec les vêtements et outils que le coureur considère, il le déposera à un endroit proche du départ. L'organisation retournera le sac à Vielha.

Récupération des sacs : Les sacs sont remis soit au concurrent soit à des proches, exclusivement sur présentation du dossard. Les sacs doivent être récupérés à l'arrivée au plus tard 2 heures après la fermeture de la course. Passé ce délai, le coureur doit se rendre personnellement dans les bureaux de l'organisation à Vielha pour récupérer son sac.

L'organisation assure le rapatriement des sacs des coureurs ayant abandonné, à la condition que leur abandon ait été enregistré. Le délai de rapatriement dépend des contraintes logistiques. L'organisation ne peut pas garantir un rapatriement complet des sacs à Vielha avant la fin de la course.

Seuls les sacs fournis par l'organisation seront acheminés. Les bâtons ne sont pas transportables dans ces sacs. Le contenu des sacs n'étant pas vérifié, aucune contestation sur le contenu à l'arrivée n'est recevable. Il est recommandé de ne pas y placer des objets de valeur.

Nous vous recommandons d'avoir des vêtements de rechange et des produits d'hygiène à Vielha.

*Pour des raisons logistiques, les épreuves des UTMB® World series n'acceptent que les sacs de vie distribués au moment du retrait du dossard. Ces sacs sont

réutilisables et les coureurs sont invités à les utiliser à chaque fois qu'ils participent à une course des UTMB® World series.

RAVITAILLEMENTS

L'organisation assure la présence de ravitaillements solides et liquides tout au long du parcours. Les postes de ravitaillement sont approvisionnés en boissons et nourritures à consommer sur place. L'organisation fournit de l'eau et boissons énergétiques ou isotoniques pour le remplissage des poches à eau et des gobelets individuels obligatoires. Le coureur doit veiller à disposer, au départ de chaque poste de ravitaillement, de la quantité de boisson et d'aliments qui lui est nécessaire pour rallier le point de ravitaillement suivant.

Seuls les coureurs porteurs d'un dossard visible et dûment contrôlé ont accès aux postes de ravitaillement.

Le Guide du coureur et le site internet identifieront la liste précise des points de ravitaillement et leur composition.

POSTES DE CONTROLE

Un contrôle est effectué à l'arrivée à tout poste de ravitaillement et certains postes de secours. **Des postes de contrôle inopinés sont mis en place en d'autres endroits que les postes de secours et de ravitaillement.** Leur localisation n'est pas communiquée par l'organisation.

BALISAGE

Pour une meilleure vision de nuit, les balises sont dotées d'une partie en matière réfléchissante accrochant la lumière de votre frontale.

ATTENTION : si vous n'en voyez plus, rebroussez chemin !

Par respect pour l'environnement aucune peinture ne sera utilisée sur les sentiers.

SECOURS ET ASSISTANCE MEDICALE

Des postes de secours sont implantés en divers points des parcours. Ces postes sont communiqués par radio ou par téléphone avec le Centre de contrôle de la course (le numéro sera communiqué dans le Guide du coureur et imprimé sur le dossard). Une équipe médicale de régulation est présente pendant toute la durée des épreuves au Centre de contrôle de la course.

Les postes de secours sont destinés à porter assistance à toute personne en danger avec les moyens propres à l'organisation ou moyens publics.

Il appartient à un coureur en difficulté ou sérieusement blessé de faire appel aux secours :

- En se présentant à un poste de secours.
- En appelant le Centre de contrôle de la course.
- En demandant à un autre coureur de prévenir les secours.
- En utilisant la fonctionnalité SOS de l'application LiveTrail.

Chaque coureur doit porter assistance à toute personne en danger et prévenir les secours. Et attendre auprès du coureur en difficulté jusqu'à l'arrivée du personnel de l'organisation.

En cas d'impossibilité de joindre le Centre de contrôle de la course et uniquement en cas d'urgence absolue, vous pouvez appeler directement les organismes de secours (plus particulièrement si vous vous trouvez dans une zone où seuls les appels d'urgence sont possibles) : 112.

N'oubliez pas que des aléas de toute sorte, liés à l'environnement et à la course, peuvent vous faire attendre les secours plus longtemps que prévu. Votre sécurité dépendra alors de la qualité de ce que vous avez mis dans votre sac.

L'ensemble du personnel médical, paramédical, secouriste et guide officiel, ainsi que toute personne désignée par la direction de course sont habilités :

- **À mettre hors course tout concurrent jugé inapte à continuer l'épreuve.**
- À obliger tout concurrent à utiliser tout élément du matériel obligatoire.
- À faire évacuer par tout moyen les coureurs qu'ils jugeront en danger.
- À orienter les patients vers la structure de soins la plus adaptée.

Tout participant traité par un médecin ou un secouriste, une équipe de sauvetage ou secours, se soumet à leur autorité et accepte leurs décisions. Dès l'instant où l'état de santé d'un coureur justifiera d'un traitement au moyen d'une perfusion intraveineuse, celui-ci sera obligatoirement mis hors course.

Une infirmerie sera accessible à l'arrivée pendant toute la durée des épreuves. Les coureurs ayant un problème médical sévère pourront s'y adresser. Les soins de confort sont soumis à l'appréciation du personnel médical dans la limite de leur disponibilité.

Chaque coureur doit rester sur le chemin balisé, même pour dormir.

En cas de nécessité de dormir sur le chemin, il est fortement conseillé d'utiliser le « dossard sommeil » fourni par l'organisation. Ce dossard permet de signaler que vous avez besoin de dormir un peu sans être dérangé.

Tout coureur qui s'éloigne volontairement du chemin balisé n'est plus sous la responsabilité de l'organisation.

TEMPS MAXIMUM AUTORISÉ ET BARRIÈRES HORAIRES

Le temps maximal de l'épreuve, pour la totalité du parcours, est fixé à :

- VDA: 48 heures
- CDH: 28 heures
- PDA: 14 heures
- EXP: 7 heures 15 min
- SKY: 4 heures

**CDH, PDA et EXP : les temps de coupure ont été calculés en tenant compte de l'heure de départ des coureurs de la DERNIÈRE vague.*

Les heures limites de départ (barrières horaires) des principaux postes de contrôle seront définies et communiquées dans le Guide du Coureur et sur le site internet. En cas de changement (conditions exceptionnelles), les nouvelles barrières horaires sont également communiquées ou par message, ou par les réseaux sociaux, ou par email, ou sur le site internet.

Ces barrières horaires sont calculées pour permettre aux participants de rallier l'arrivée dans le temps maximum imposé, tout en effectuant d'éventuels arrêts (repos, repas...). **Pour être autorisés à poursuivre l'épreuve, les concurrents doivent repartir du poste de contrôle avant l'heure limite fixée** (quelle que soit l'heure d'arrivée au poste de contrôle).

Tout coureur qui abandonne, qui est arrêté par l'organisation ou qui se trouve en dehors des barrières horaires officielles, n'est pas autorisé à poursuivre la course. Son dossard sera retiré et il sera ramené sur la zone de l'épreuve par le transport de l'organisation. Il est conseillé à tous les coureurs d'utiliser les moyens de transport mis à disposition par l'organisation pour rejoindre la ligne d'arrivée.

ABANDON ET RETOUR À L'ARRIVÉE

Sauf blessure, un coureur ne doit pas abandonner ailleurs que sur un point de contrôle. Il doit alors prévenir le responsable de poste, ou prévenir le Centre de contrôle de la course. Dans ce cas, le numéro sera marqué comme « abandon ».

En cas de décision d'abandon entre 2 points de contrôle, le coureur doit rejoindre le point de contrôle le plus proche où il signalera son abandon.

Le coureur conserve son dossard car c'est son laissez-passer pour accéder aux navettes, bus, repas, salles de soins...

Le retour à l'arrivée fonctionne de la manière suivante :

- Des bus sont disponibles au départ de certains postes de ravitaillement signalés par un pictogramme « bus » sur les tableaux des passages afin de rapatrier à l'arrivée les coureurs ayant abandonné.
- Les coureurs qui abandonnent sur un autre poste de secours ou de ravitaillement mais dont l'état de santé ne nécessite pas d'être évacués doivent regagner au plus vite et par leurs propres moyens le point de rapatriement le plus proche.
- En ce qui concerne les postes de ravitaillement ou de secours accessibles en voiture ou 4x4 :
 - Lors de la fermeture du poste, l'organisation, dans la mesure des moyens disponibles, rapatriera les coureurs ayant abandonné et encore présents sur le poste.

En cas de conditions météo défavorables justifiant l'arrêt partiel ou total de la course, l'organisation assure le retour à l'arrivée des coureurs arrêtés dans les meilleurs délais possibles.

ARRIVÉE

Une médaille de finisher sera remise à ceux qui auront parcouru la distance dans le temps imparti.

Les coureurs finishers auront accès à un dernier ravitaillement situé à Vielha, avec un accès restreint aux coureurs, et juste une fois.

DOUCHES

Les coureurs pourront bénéficier d'un service de douche à la fin de la course. Ils doivent présenter leur dossard pour accéder aux douches.

Pendant la course, s'il y a des douches, elles ne seront disponibles que sur prescription médicale.

L'accès aux toilettes ou douches ne sera autorisé qu'aux coureurs et sans chaussures de course.

REPOS

Pendant la course, les coureurs auront des zones de repos dans certains ravitaillements, avec des lits de camp et des couvertures.

À la VDA, aux ravitaillements de Bossòst, Beret et Arties.

À la CDH, au ravitaillement d'Arties.

Il n'y aura pas une zone de repos à l'arrivée à Vielha. Les coureurs ayant terminé la course qui souhaitent prolonger leur séjour doivent disposer de leur propre logement.

CLASSEMENTS ET RECOMPENSES

Pour chaque course, un classement général, masculin et féminin, et pour chaque catégorie, masculin et féminin, est établi (*voir le détail des catégories ci-dessous*).

Pour chaque course, les 5 premiers hommes et les 5 premières femmes du classement général reçoivent un trophée. Les trophées et les prix ne sont remis que lors de la cérémonie, donc il est obligatoire être présent.

Les premiers hommes et femmes de chaque catégorie d'âge recevront un trophée qui leur sera remis lors de la cérémonie de remise des prix. Il n'y aura pas d'envoi postal.

Les résultats sont disponibles sur live.utmb.world

Catégories d'âge UTMB® World Series
20-34
35-39
40-44
45-49
50-54
55-59
60-64
65-69
70-74
75-79
80-84
85+

L'organisation attribuera une prime aux trois meilleures performances personnelles de la VDA, CDH et PDA, dans la catégorie féminine et masculine.

Les primes sont considérées comme un revenu par l'État espagnol. Les athlètes domiciliés en Espagne doivent l'intégrer à leur déclaration de revenus. Pour tous les athlètes, l'État espagnol retient un pourcentage (conformément à la législation en vigueur à ce moment-là) avant que l'organisation paie le prix.

Classement	Prime
	H/F
1	2.000€
2	1.000€
3	600€

CLASSEMENT POR LES UTMB WORLD SERIES FINALS

Vous pouvez trouver toutes les informations concernant les accès vers les finales des UTMB® World Series à Chamonix sur le site web : [ATHLÈTES ÉLITES - QUALIFICATION POUR L'UTMB® WORLD SERIES FINALS](#).

PENALISATION ET DISQUALIFICATION

Le Directeur de Course, commissaires de course présents sur le parcours, et les chefs de poste des différents points de contrôle et de ravitaillement sont habilités à faire respecter le règlement et à appliquer immédiatement (*) une pénalité en cas de non-respect, selon le tableau suivant :

VDA et CDH

MANQUEMENT AU REGLEMENT	PENALISATION (*) - DISQUALIFICATION
Raccourcir le parcours.	A l'appréciation de la direction de course
Absence de matériel obligatoire de sécurité (certains de ces articles) : ne pas avoir un volume de réserve d'eau d'au moins 1,5 l, veste imperméable avec capuche, lampe, sac de bivouac thermique, téléphone portable SMARTPHONE.	Disqualification immédiate
Absence d'autres éléments de sécurité : collants ou pantalons longs, seulement une lampe, bonnet ou bandana, gants, vêtement thermique, pantalon imperméable, sifflet, réserve de nourriture, bouteille, et autre obligatoire.	Pénalité 1 heure
Refus d'un contrôle du matériel obligatoire.	Disqualification
SMARTPHONE éteint ou en mode avion.	Pénalité 15 min
Jet de débris ou ne pas utiliser les toilettes mises à disposition par l'organisation (acte volontaire) par un concurrent ou un membre de son entourage.	Pénalité 1 heure
Non-respect des personnes (organisation ou coureurs).	Disqualification

Nota bene : un participant dont les supporters font preuve d'incivilités et/ou refusent de respecter les consignes de l'organisateur sera pénalisé.	
Non-assistance à une personne en difficulté (nécessitant une prise en charge).	Disqualification
Assistance en dehors des zones autorisées et/ou par plus d'une personne.	Pénalité 1 heure
Accompagnement sur le parcours hors des zones de tolérance clairement signalées à proximité des postes de ravitaillement.	Pénalité 15 min
Triche (ex : utilisation d'un moyen de transport, partage de dossard...).	Disqualification immédiate et à vie
Défaut de dossard visible.	Pénalité 15 min
Port du dossard non conforme.	Pénalité 15 min (durant lequel le coureur remet son dossard de manière conforme)
Attitude dangereuse avérée (ex : bâtons avec pointes non protégées orientées vers les coureurs ou les spectateurs).	Pénalité 15 min
Absence d'une puce électronique.	A l'appréciation de la direction de course
Absence de passage à un point de contrôle.	A l'appréciation de la direction de course
Refus d'obtempérer à un ordre de la direction de la course, d'un commissaire de course, d'un chef de poste, d'un médecin ou d'un secouriste.	Disqualification
Refus contrôle anti-dopage.	Le coureur sera sanctionné de la même façon que s'il était convaincu de dopage
Départ d'un poste de contrôle au-delà de l'heure limite.	Disqualification
Sac non marqué.	Pénalité 1 heure
Utilisation de bâtons non emportés avec soi dès le début de la course.	Pénalité 1 heure

(*) Les pénalités de temps sont applicables immédiatement sur place, c'est à dire que le coureur doit interrompre sa course pendant toute la durée de la pénalité. Si l'infraction à la réglementation est postérieure à la course, la direction peut ajouter un temps de pénalité au temps de course final du coureur. Tout autre manquement au règlement fera l'objet d'une sanction décidée par la direction de Course. En cas de disqualification, le coureur n'a PAS droit au remboursement des droits d'inscription.

PDA, EXP et SKY

MANQUEMENT AU REGLEMENT	PENALISATION (*)	-
Raccourcir le parcours.	A l'appréciation de la direction de course	
Absence de matériel obligatoire de sécurité (aucun de ces articles) : ne pas avoir un volume de réserve d'eau d'au moins 1 l, veste imperméable à capuche, couverture de survie, SMARTPHONE.	Disqualification immédiate	
Absence d'autres éléments de sécurité obligatoires : PDA : collants ou pantalons longs, bonnet ou bandana, gants, vêtement thermique, pantalon imperméable, sifflet, réserve alimentaire, verre, et autres indispensables. EXP et SKY: verre, sifflet et autres obligatoires.	Pénalité 30 min	
Refus d'un contrôle du matériel obligatoire.	Disqualification	
Smartphone éteint ou en mode avion.	Pénalité 10 min	
Jet de détritus ou ne pas utiliser les toilettes mises à disposition par l'organisation (acte volontaire) par un concurrent ou un membre de son entourage.	Pénalité 30 min	
Non-respect des personnes (organisation ou coureurs). Nota bene : un participant dont les supporters font preuve d'incivilités et/ou refusent de respecter les consignes de l'organisateur sera pénalisé.	Disqualification	
Non-assistance à une personne en difficulté (nécessitant une prise en charge).	Disqualification	
Assistance en dehors des zones autorisées et/ou par plus d'une personne.	Pénalité 30 min	
Accompagnement sur le parcours hors des zones de tolérance clairement signalées à proximité des postes de ravitaillement.	Pénalité 10 min	
Triche (ex : utilisation d'un moyen de transport, partage de dossard...).	Disqualification immédiate et à vie	
Défaut de dossard visible.	Pénalité 10 min	
Port du dossard non conforme.	Pénalité 10 min (durant lequel le coureur remet son dossard de manière conforme)	
Attitude dangereuse avérée (ex : bâtons avec pointes non protégées orientées vers les coureurs ou les spectateurs).	Pénalité 10 min	
Absence d'une puce électronique.	A l'appréciation de la direction de course	
Absence de passage à un point de contrôle.	A l'appréciation de la direction de course	

Refus d'obtempérer à un ordre de la direction de la course, d'un commissaire de course, d'un chef de poste, d'un médecin ou d'un secouriste.	Disqualification
Refus contrôle anti-dopage.	Le coureur sera sanctionné de la même façon que s'il était convaincu de dopage
Départ d'un poste de contrôle au-delà de l'heure limite.	Disqualification
Sac non marqué.	Pénalité 30 min
Utilisation de bâtons non emportés avec soi dès le début de la course.	Pénalité 30 min

() Les pénalités de temps sont applicables immédiatement sur place, c'est-à-dire que le coureur doit interrompre sa course pendant toute la durée de la pénalité. Si l'infraction à la réglementation est postérieure à la course, la direction peut ajouter un temps de pénalité au temps de course final du coureur. Tout autre manquement au règlement fera l'objet d'une sanction décidée par la direction de Course.*

DROITS À L'IMAGE

Tout concurrent renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image durant l'épreuve, comme il renonce à tout recours à l'encontre de l'organisateur et de ses partenaires agréés pour l'utilisation faite de son image. Seule l'organisation peut transmettre ce droit à l'image à tout média, via une accréditation ou une licence adaptée. Ultra-Trail®, Ultra-Trail du Mont-Blanc®, UTMB® sont des marques légalement déposées. Toute communication sur l'évènement ou utilisation d'images de l'évènement devra se faire dans le respect du nom de l'évènement, des marques déposées et avec l'accord officiel de l'organisation.

Val d'Aran by UTMB® travaille avec la société [Sportograf](#), qui utilise les données collectées lors des événements sportifs pour remplir son obligation de prestataire de services photographiques dans le cadre du contrat sous-jacent avec l'Organisateur. Les données personnelles des participants ne seront pas transmises à des tiers. Ils ne travailleront qu'avec des photographes qui respectent les lois requises en matière de protection des données, conformément au règlement général de l'UE sur la protection des données.

En plus d'offrir la possibilité d'une recherche manuelle de photos à l'aide du lieu et de l'heure il est également possible d'effectuer une recherche GPS, si l'itinéraire a été enregistré au format GPX, en téléchargeant le fichier ou avec une photo (selfie). Dans ce dernier cas, les caractéristiques anonymes et non personnelles des participants sont déterminées à l'aide d'un algorithme, indépendamment du numéro de dossard, à l'aide duquel les images personnelles peuvent être retrouvées ultérieurement.

La justification légale du traitement des données est l'intérêt légitime susmentionné, conformément à l'article 6, paragraphe 6. 1 lit. f GDPR. Le participant a le droit de s'opposer à ce traitement.

De plus amples informations sur la manière dont Sportograf traite les données personnelles et sur votre droit d'opposition figurent dans sa politique de confidentialité, disponible sur <https://www.sportograf.com/es/privacy>.

SPONSORS INDIVIDUELS

Les coureurs sponsorisés ne peuvent faire apparaître les logos de leurs sponsors que sur les vêtements et le matériel utilisés pendant la course. Tout autre accessoire publicitaire (drapeau, bannière...) est interdit en tout point du parcours y compris à l'arrivée sous peine de pénalité à l'appréciation de la direction de course.

EXPRESSION POLITIQUE

Selon notre charte éthique, toute manifestation ostentatoire de messages ou d'images à caractère politique au cours de l'événement est interdite.

RECLAMATIONS

Toute réclamation impliquant un changement de classement doit nous être faite par email à valdaran@service.utmb.world, dans un délai de 2 heures après la fin de l'événement.

Toute autre réclamation devra nous être faite par email, dans un délai de 10 jours après la fin de l'événement.

Toute réclamation ou désaccord lié à l'inscription ou en relation avec la gestion sportive de la course et son règlement (par exemple si un coureur abandonne la course) ne sont pas des motifs valables pour être considérés comme une réclamation.

CONDITIONS EXCEPTIONNELLES

Si les circonstances l'exigent, l'organisation se réserve le droit de modifier à tout moment les parcours, les horaires de départ, les barrières horaires, la position des ravitaillements et des postes de secours, et tout autre aspect lié au bon déroulement des épreuves.

En cas de force majeure, de conditions météorologiques défavorables ou de toute autre circonstance pouvant affecter la sécurité des participants, ou sur ordre des administrations publiques ou des forces de sécurité, l'organisation se réserve le droit de :

- Modifier les parcours, même en réduisant leur distance.
- Modifier l'heure de départ, même en heures.
- Modifier les barrières horaires, voire les réduire.
- Modifier la date de départ.
- Annuler l'épreuve (partiellement ou totalement).

- Neutraliser l'épreuve.
- Arrêter l'épreuve en cours et y mettre fin définitivement.
- Mettre en place des mesures sanitaires exceptionnelles, y compris des départs par vagues.

Même quelques jours avant l'épreuve. Sans que le participant puisse prétendre à un quelconque dédommagement pour cette circonstance.

ANNEXE CONDITIONS D'INSCRIPTION

Il existe une annexe à ce règlement qui régit les conditions d'inscription aux épreuves.

ANNEXE PROTECTIONS DES DONNÉES PERSONNELLES

Il existe une annexe à ce règlement sur la protection des données personnelles.

La version originale de ce règlement est rédigée en espagnol. En cas d'incohérence ou de divergence entre la version espagnole et l'une des autres versions linguistiques du présent Règlement, la version espagnole prévaudra.

Vielha, novembre 2023.

V.2

The logo for the UTMB World Series is centered in the lower half of the image. It features the text "UTMB" in a large, bold, white sans-serif font with a registered trademark symbol (®) to its upper right. Below "UTMB" is the text "WORLD SERIES" in a smaller, white sans-serif font, contained within a white rectangular box that has a slight shadow effect.

UTMB[®]
WORLD SERIES